LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
DU 14 AU 27 JANVIER 2016 | BIMENSUEL N°446

énergies

Gardanne

www.ville-gardanne.fr
VilledeGardanne
@VilledeGardanne

ALTEO OBTIENT UNE PROLONGATION

- Le traitement des boues rouges est pratiquement résolu
- Le préfet accorde six ans pour régler le problème des derniers effluents liquides

GROS PLAN

Plus de 700 réponses ont été données lors du grand jeu concours de Noël lancé par le service Communication. Nous remercions les participants et félicitons Cathy Philippe, Noëlle Batignani, Louis Terrade et Gwenaëlle Fargier qui ont été tirés au sort. Un grand merci également à l'Office de Tourisme, Aux vents des mots, aux Florales du Midi, à ECB Forbin, à Banette Biver, à Bunny shop, à VTF et aux restaurant La Serenità et La Fontaine.

PERMANENCES DES ÉLUS

Yveline Primo
sur RdV au 04 42 51 79 16 en Mairie **première adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée aux finances, aux ressources humaines, aux élections et à la coordination générale des travaux de la commune (dont les grands projets structurants).**

Jean-Marc La Piana
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 **deuxième adjoint, délégué à la politique culturelle, aux équipements culturels et au développement de la culture scientifique.**

Valérie Pona
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi après-midi de 13h30 à 17h en Mairie **troisième adjointe, déléguée à la cohésion sociale, au CCAS et aux centres de vacances.**

Bernard Bastide
sur RdV au 04 42 51 79 50 à la DST **quatrième adjoint, conseiller communautaire CPA, délégué à l'environnement, à la gestion des déchets ménagers et industriels et aux déplacements et aux transports.**

Nathalie Nerini
Logement - sur RdV au 04 42 51 56 87 uniquement en Mairie / Urbanisme - sur RdV au 04 42 51 79 63 à la DST **cinquième adjointe, conseillère communautaire CPA, déléguée à l'urbanisme et au logement.**

Jeannot Menfi
Patrimoine / Affaires Générales - sur RdV au 04 42 51 79 17 jeudi de 11h à 12h en Mairie **sixième adjoint, délégué au patrimoine,à l'état-civil, au cimetière, aux affaires administratives, aux anciens combattants et au tourisme.**

Jocelyne Arnal
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 - mercredi après-midi en Mairie **septième adjointe, déléguée au budget et à l'agriculture.**

Guy Porcedo
Annexe Biver sur RdV au 04 42 58 39 74 jeudi de 9h à 12h / Vie Associative - sur RdV au 04 42 65 77 00 - jeudi de 14h30 à 17h30 / Sports - sur RdV au 04 42 65 77 05 - vendredi de 14h30 à 17h30 **huitième adjoint, délégué à Biver, aux sports, à la vie associative et à la communication.**

Jocelyne Masini
sur RdV au 04 42 51 79 16/17 - 1er mardi après-midi de chaque mois en Mairie **neuvième adjointe, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.**

Anthony Pontet
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17en Mairie **dixième adjoint, délégué à la réussite éducative, à la restauration collective et à la transition énergétique.**

Christine Laforgia
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 du lundi au vendredi à partir de 17h30 en Mairie **conseillère municipale déléguée à la régie de l'eau et de l'assainissement.**

Claude Jorda
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 mardi de 15h à 16h30 en Mairie **conseiller municipal délégué à la citoyenneté, aux actions participatives et à la vie des quartiers.**

René Parlani
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 mercredi de 9h à 11h en Mairie **conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique.**

Françoise Barbé
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 **conseillère municipale déléguée à la Maison de la vie associative, aux seniors et à la santé.**

Bernard Pardo
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au développement commercial, animation centre-ville, foires & marchés et occupation du domaine public.**

Véronique Semenzin
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseillère municipale déléguée au développement de la ville numérique.**

Maurice Brondino
Emploi / Insertion / Dév. éco. - jeudi après-midi de 15h à 17h sur RdV à la Maison de la Formation - sur RdV au 04 42 51 79 17 **conseiller municipal délégué à l'économie, la formation et l'insertion.**

Céline Busca-Vollaire
sur RdV au 04 42 51 79 16 /17 lundi et vendredi matin en Mairie **conseillère municipale déléguée à la valorisation des espaces naturels.**

Antoine Virzi
le 1er vendredi matin de chaque mois de 10h à 11h. RdV en Mairie au 06 76 24 67 24 au secrétariat des élus 04 42 51 79 16/17. **conseiller municipal délégué au dispositif Citoyen solidaire.**

Alain Bagnis
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué au cadre de vie : voirie, espaces verts et propreté de la ville.**

Claude Sbodio
sur RdV au 04 42 51 79 16 / 17 en Mairie **conseiller municipal délégué à la valorisation de l'histoire de la Mine.**

Pour toutes autres demandes de rendez-vous avec les conseillers municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des élus 04 42 51 79 16 / 17

énergies
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE
N°446 - DU 14 AU 27 JANVIER 2016
Bimensuel

Service communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00
Fax. 04 42 65 79 01
ville-gardanne.fr
communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication : Roger Meï
Rédacteur en chef : Marc Notargiacomo
Rédaction : Bruno Colombari, Carole Nerini, Stéphane Conty, Jeremy Noé
Responsable fabrication : Carole Nerini
Crédit photos : Christian Pirozzelli
Réalisation-PAO : Hervé Poyen
Conception : Anatome
Secrétariat : Sandra Lebrun
Impression : Imprimerie CCI, 9, av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex

Abonnement : 3 €

Dépôt légal : 1990 - ISSN 1247-9233

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES

Photo : C. Pirozzelli

ÉDITO

Les élus lors de l'inauguration des chalets.

MES VŒUX LES PLUS CHALEUREUX

Après une fin d'année 2015 difficile tant sur le plan national que local, les fêtes de Noël placées sous le signe de la solidarité ont permis de se retrouver et partager des petits moments de bonheur. Nos services et nos associations nous ont offert une riche programmation pour oublier nos soucis quotidiens le temps de quelques jours et je les en remercie. Du marché de Noël au concert au profit de la recherche sur le cancer, du grand jeu concours de la ville à la fontaine aux jouets ou à la vente des tableaux maxi-petits-formats dont la recette est intégralement reversée aux associations solidaires, tous ces moments forts sont le résultat d'un travail collectif qui démontre une fois de plus notre attachement à notre ville.

En ce début d'année, nous pouvons nous réjouir de la décision du Préfet autorisant Alteo à poursuivre son activité : l'usine a six ans pour se mettre aux normes environnementales afin de pérenniser son site. Il n'y a plus de rejets de boues rouges en Méditerranée et l'industriel met tout en œuvre pour dépolluer totalement ses eaux de process encore évacuées en mer. Comme beaucoup, je suis soulagé et je pense aux salariés de l'usine qui après de nombreux mois d'incertitude peuvent enfin souffler.

2016, c'est aussi l'entrée dans la métropole Aix Marseille Provence, imposée par le gouvernement, aujourd'hui suspendue par le Conseil d'État. Le passage en force voulu par l'État n'a pas fonctionné. Nous voilà dans une impasse, une grande mascarade de démocratie !

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2016, une année de paix, de bonne santé et de réalisation de vos projets. J'aurai plaisir à vous retrouver à la cérémonie des vœux du 23 janvier à 11h à La Halle précédée de l'inauguration de la maison de la vie associative à 10h ! Je vous y attends nombreux !

Roger Meï
maire de Gardanne

Pour la rubrique *VOTRE REGARD (GROS PLAN)* envoyez-nous votre photo commentée de Gardanne (format paysage, au moins 1 Mo) à communication@ville-gardanne.fr

Afin de laisser davantage de place à l'information dans "énergies," les petites annonces sont maintenant disponibles sur www.ville-gardanne.fr

Photo : C. Pirozzelli

À la Mairie annexe de Biver et à la Maison du Peuple, près de 2000 colis écoulés.

À GARDANNE ET BIVER, DES CADEAUX POUR LES SENIORS

Chaque année depuis plus de vingt ans, la Ville offre des colis de Noël à plus de 2000 retraités par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS). Le mercredi 16 et le jeudi 17 décembre 2015, des points de distribution ont été installés à la Maison du Peuple de Gardanne, à la mairie annexe de Biver. Par ailleurs, quelques jours plus tard, 84 colis ont été distribués à la maison de retraite Domaine de l'Olivier. Afin de recevoir ce cadeau de Noël, il faut résider à Gardanne, avoir au moins 65 ans et s'être inscrit sur les listes du CCAS. Le CCAS commande ces colis à un centre dans lequel travaillent des personnes handicapées, et où les produits locaux et de qualité sont privilégiés. Cette année, le colis pour une personne seule contenait une bouteille de vin blanc, des cannelets à l'armagnac, des pâtes aux cèpes mais aussi du foie gras, une terrine de sanglier, une poêlée de canard, des mignardises et des chocolats. Des colis pour deux étaient aussi disponibles.

CONVIVIAL ET INCONTOURNABLE

Ces deux journées demandent une grande organisation et beaucoup de personnes s'investissent. Des bénévoles viennent donner un coup de main pour la distribution, donnent des collations, installent des stands de tricotage ou de loisirs créatifs. Par exemple, Mireille vient volontiers ici depuis quatre ans pour aider et participer à cet événement. Cette année elle distribuait les colis.

Pour certains seniors venus chercher leurs colis, c'est l'occasion de sortir, de rencontrer des gens, de discuter politique ou de ses petits enfants. *« Parmi eux il y en a pour qui c'est leur sortie annuelle, une sortie où ils retrouvent leurs amis, voient du monde et discutent avec les personnes autour d'eux, »* explique Georges Felouzis, directeur du CCAS. *« Ces colis, c'est le cadeau de Noël de la Ville qui souhaite de joyeuses fêtes à ses habitants de plus de 65 ans,* nous explique le maire. *Au delà du geste, cela permet de se rencontrer, de revoir des gens, de passer un moment agréable, de discuter... »*

NEUF GYMNASTES EN FINALE

Gardanne Gymnastique rythmique a organisé une compétition régionale au Cosec le mois dernier. Sur les quatorze gymnastes du club sélectionnées pour y participer, neuf se sont qualifiées pour les finales nationales qui se dérouleront les 16 et 17 janvier à Montpellier. Un grand bravo à Chiara, Manon B., Charlène, Manon M., Louann, Athénais, Fiona, Lisa et Vanina qui vont défendre les couleurs de Gardanne.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

À Gardanne, la participation a augmenté entre les deux tours des régionales, passant de 43 à 53 % des inscrits. Si au premier tour la liste FN est arrivée en tête (42 %) devant le PS (18 %) et la liste Front de gauche/EELV (14 %), au second tour c'est la liste LR/UDI/MoDem conduite par Christian Estrosi qui recueille une majorité de suffrages (51,5 % contre 48,5 % pour le FN), bénéficiant d'un bon report de voix des électeurs de gauche. La région Paca compte 123 élus, pour un mandat de cinq ans.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Calvier - C. Nerini

BILAN ANNUEL POUR LA MALESPINE

Le 15 décembre dernier s'est déroulée en Mairie la réunion annuelle de la commission de suivi de l'Installation de stockage de déchets non dangereux de La Malespine. Au programme, bilans de l'activité de stockage et de valorisation du biogaz, suivi environnemental, perspectives pour 2016 et mise à jour du règlement intérieur. Une commission fonctionne composée du directeur de la Semag, d'élus de la Ville, de riverains, de représentants du Comité d'intérêt de quartier des clapiers et de Jean-de-Bouc, du représentant de l'association *Les verts terrils,* ainsi que des représentants d'organismes officiels tels que la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, l'Agence régionale de santé ou encore la Direction départementale des territoires et de la mer. Une grande partie des débats s'est concentrée sur la question des nuisances olfactives occasionnées aux riverains par l'exploitation du biogaz. Nicolas Fortuit, directeur de la Semag, à l'écoute des revendications des riverains, a rappelé les actions menées et celles à venir pour tenter de réduire ces nuisances au maximum. Dont acte.

UNE CONVENTION POUR L'INSERTION

Le mois dernier, Roger Meï et Maurice Brondino, conseiller municipal en charge de la formation et de l'insertion ont convié l'association *Les ateliers de Gaïa* (organisme œuvrant dans le maraîchage) afin de signer une convention de mise à disposition de terrains nus et de locaux agricoles pour que cette dernière puisse poursuivre son activité au chemin du Moulin du Fort. Cette association emploie une vingtaine de personnes en insertion sociale pour une durée moyenne de dix mois, dont une grande majorité de Gardannais. *« Les dossiers sont étudiés par Pôle emploi selon des critères bien précis,* souligne Isabelle Troly, gestionnaire de parcours. *Les recrutements passent obligatoirement par les prescripteurs. »* Actuellement, 170 adhérents profitent des bons produits des *ateliers de Gaïa* qui proposent également la distribution de paniers hebdomadaires de fruits et légumes biologiques.

L'AVENUE DE NICE, TROISIÈME RENCONTRE

Une troisième réunion publique sur l'aménagement de l'avenue de Nice a réuni une soixantaine de personnes (riverains et parents d'élèves de l'école St-Joseph) le 14 décembre dernier. Cyrille Girard, chargé des entrées de ville à la CPA (qui a compétence sur cette question), a présenté le projet qui a été légèrement modifié pour tenir compte des remarques des usagers, notamment en terme de places de stationnement. Il devrait y en avoir une soixantaine, et des réajustements sont encore possibles, notamment pour les trois places PMR jugées trop éloignées de l'école. Roger Meï rappelle au passage que la Ville avait déconseillé que l'école St-Joseph soit construite à son emplacement actuel qui est trop proche d'une route à circulation importante et construite sur une butte. Les travaux devraient commencer dans le courant de l'année. En 2016, ce projet sera de la compétence de la Métropole.

Photo: C. Pirozzelli - X. dr | **Texte:** C. Nerini - S. Conty

BONNE ANNÉE 2016 !

Vous l'avez forcément remarquée en passant devant La Halle, et certains d'entre vous ont sans doute déjà eu l'occasion d'y entrer depuis la fin octobre et l'installation du service Culture et Vie associative : la Maison de la vie associative (MVA) sera inaugurée samedi 23 janvier à partir de 10h. Vous pourrez découvrir les particularités de ce bâtiment construit selon des normes strictes définies par les Bâtiments durables méditerranéens (BDM) et comment la MVA répondra aux attentes des associations qui ont participé au projet dès le départ ainsi que des visiteurs qui seront accueillis dans les meilleures conditions. À 11h, même lieu, le maire et le conseil municipal vous invitent chaleureusement à la présentation de leurs vœux pour 2016, suivi d'un apéritif. Ces deux rendez-vous sont bien sûr ouverts à tous et en accès libre.

CENT TOUT ROND

Gardanne compte une centenaire de plus, en la personne de Jeanne Coppa, qui a fêté son siècle en décembre dernier à la maison de retraite de l'Olivier, entourée de sa famille. Interrogée sur cette longévité exceptionnelle, Jeanne est fière de mentionner qu'elle a *« toujours travaillé. La vie était pas trop mauvaise et mes enfants, quatre garçons et une fille, n'ont jamais manqué de rien. Je ne voulais pas qu'on me fasse la charité, j'ai fait tout, la plonge, le ménage, le restaurant, l'usine de sardines… et toujours avec l'honnêteté. Mon mari me criait des fois car je travaillais trop, mais je ne voulais pas que mes enfants mangent sur le dos de quelqu'un. »* C'est dit !

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE

Du 18 au 27 janvier la ville procèdera à une distribution de sacs poubelle à destination des foyers de la vieille-ville, de l'avenue de la Libération et de la rue Borély qui ne sont pas dotés de containers (point de regroupement ou individuel). Se présenter obligatoirement au service Environnement (résidence Saint-Roch - avenue de Nice) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Photo : C. Pirozzelli - F. Barbé | **Texte :** J. Noé

BIEN PLUS QU'UN COUP DE PEINTURE

En novembre et décembre, deux chantiers éducatifs ont eu lieu aux abords du lycée Fourcade. Plantations d'arbustes le long du ruisseau et réfection des peintures du porche ont permis à dix jeunes de se rapprocher de l'emploi dans le cadre du CLSPD.

QUAND IL PREND LA PAROLE AU NOM DES DIX JEUNES QUI, COMME LUI, ONT TRAVAILLÉ TOUTE LA SEMAINE DANS LE FROID, Johan se tourne d'abord vers la proviseur du lycée Fourcade, Élisabeth Portigliatti : *« On voudrait remercier le lycée pour le café et le chocolat du matin, et pour les repas à la cantine qui étaient très bons. »* Ce n'est pas grand chose, mais c'est le genre de petites attentions qui font toute la différence. Ce matin de décembre, il est temps de faire le bilan des deux chantiers éducatifs pilotés par la Maison du droit dans le cadre du CLSPD (Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance) en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Addap 13, le service prévention et le Centre technique municipal. L'objectif ? Redonner un bon coup de peinture sur le porche qui relie le parking et l'entrée du lycée, et faire des plantations le long du ruisseau Saint-Pierre qui longe l'établissement. *« On a réussi à travailler ensemble, c'est une bonne expérience, »* souligne Christelle Cavaleri, directrice de la Maison du droit.

La Ville a fourni la peinture antitag, les pinceaux, les combinaisons de peintre et l'échafaudage. L'Addap 13 a retenu huit jeunes gardannais entre 17 et 19 ans déscolarisés et sans emploi, la PJJ en amenant deux autres et fournissant les outils de jardinage. *« Nous avons nettoyé les abords du ruisseau et planté des lauriers-rose et des arbousiers, ce qui limitera l'accès au ruisseau et végétalisera le talus, »* explique Isabelle Mauclaire, éducatrice espaces verts. Laurence Cormont a encadré pour sa part l'atelier peinture. *« Les conditions météo n'étaient pas faciles, il faisait froid et humide. Mais ça leur montre les conditions de travail en extérieur. Il a fallu gratter les murs, reboucher les trous et poncer avant de peindre. On ne travaille pas que sur la technique, mais sur le respect des consignes et des horaires et sur l'estime de soi. »* Johan confirme : *« Oui, il a fait froid, mais on est en hiver, c'est normal, non ? J'avais déjà fait d'autres chantiers un peu comme celui-là à Septèmes et Sainte-Marthe. Mais ce que j'aimerais faire plus tard, c'est la cuisine, c'est ma vocation. »*

S'ils ont besoin d'un coup de pouce, Johan et les autres savent déjà sur qui ils peuvent compter : *« Il y avait un sentiment d'insécurité au niveau de ce porche qui était dégradé, alors qu'à l'intérieur du lycée il n'y a pas de problème,* souligne Élisabeth Portigliatti. *Je voudrais vraiment remercier les jeunes pour ce qu'ils ont fait, et je leur fais passer un petit message : je serai toujours à votre disposition, n'hésitez pas à me solliciter. Parfois, il suffit de peu de choses pour débloquer une situation. »* Car, comme le rappelle Roger Meï, *« Chacun d'entre nous est responsable à son échelle. C'est comme ça qu'on avance. »*

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** B. Colombari

TOUT SAVOIR SUR LES CONCILIATEURS

Tous les mardis et jeudis, de 9h à 12h, les conciliateurs de justice vous reçoivent lors de leurs permanences gratuites à la Maison du droit et du citoyen. Explications sur leur domaine d'intervention et leur rôle auprès des usagers.

LES CONCILIATEURS DE JUSTICE SONT AU NOMBRE DE 1800 RÉPARTIS DANS TOUTE LA FRANCE. LORS DE PERMANENCES GRATUITES, ils vous aideront à résoudre un certain nombre de litiges, vous conseilleront et vous orienteront dans la bonne direction en fonction de vos besoins. A la Maison du droit et du citoyen de Gardanne, c'est Maryse Pons ou François-Xavier Hulot que vous rencontrerez lors des permanences. Mais quel est leur rôle ? *« Nous intervenons gratuitement auprès des personnes qui nous sollicitent dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable et éviter un procès. Dans plus de 60 % des cas, une solution est trouvée. Nous pouvons être consultés pour des conflits de voisinage, des conflits entre propriétaires et locataires, des problèmes liés à la consommation, à l'exécution de contrats, à des malfaçons concernant des travaux, le domaine est vaste. Nous ne traitons pas les questions relatives à des conflits entre salariés et employeurs, au droit de la famille ou à des conflits avec l'administration. »* Pour ces derniers, la Maison du droit et du citoyen qui accueille de nombreuses autres permanences vous orientera vers d'autres interlocuteurs spécialisés. Depuis ce mois de janvier, la loi prévoit que chaque entreprise (quelle que soit sa taille) et chaque artisan soit en mesure de proposer les services d'un conciliateur médiateur aux consommateurs en cas de nécessité ; une décision visant à limiter les procédures qui arrivent directement devant les tribunaux. *« Les conciliateurs que nous sommes seront les seuls agréés par le Ministère de la justice pour procéder à des permanences gratuites,* poursuivent Maryse Pons et François-Xavier Hulot. *Le professionnel se doit de pouvoir fournir au consommateur les coordonnées et le site internet du ou des médiateurs de consommation dont il dépend. »*

LA FORMATION DES CONCILIATEURS

Le mois dernier, une dizaine de conciliateurs de justice ont assisté à une formation à la Maison de la formation de Biver, organisée par l'école nationale de la Magistrature. En effet, ces derniers doivent remplir un certain nombre de conditions pour être installés dans leurs fonctions après avoir prêté serment et différents modules de formation leur sont proposés. Ils peuvent être généraux (statuts et devoirs, constats d'accord, technique de communication), ou spécifiques (baux d'habitation, consommation...).

Pour obtenir un entretien gratuit avec un conciliateur de justice à la Maison du droit et du citoyen, merci de prendre rendez-vous au 04 42 12 67 15.

Maryse Pons et François-Xavier Hulot vous accueillent à la Maison du droit.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

ALTEO OBTIENT UNE PROLONGATION

Photo: C. Pirozzelli | **Texte:** S. Conty

Après plusieurs mois d'incertitude l'usine Alteo a finalement obtenu une dérogation de six années pour pouvoir rejeter en mer ses derniers effluents liquides. Un délai assorti pour l'entreprise d'une obligation de trouver une solution pérenne.

Contrainte par la réglementation d'arrêter ses rejets en mer de boues rouges au 31 décembre 2015, l'entreprise devait trouver une solution pour pouvoir continuer son activité. Elle a ainsi réalisé un dispositif de trois filtres presses mis successivement en service en 2007, 2014 et 2015 pour traiter les résidus solides de bauxite et les stocker sur le site de Mange-Garri. Une méthode qui lui a permis de totalement arrêter les rejets solides en mer à la date butoir, mais qui génère tout de même des rejets liquides. Ceux-ci ne pouvant être stockés, Alteo a donc demandé une autorisation pour pouvoir les rejeter en mer en utilisant la même canalisation qui débouche au large de Cassis dans le parc des Calanques. Le 5 novembre dernier l'entreprise inaugurait d'ailleurs une nouvelle station de traitement de ces eaux excédentaires, un investissement de 1,7 million d'euros pour l'entreprise, subventionnés à 50 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Une unité qui traite 99,95 % des matières en suspension et 99 % des flux de métaux dans les eaux de l'usine avant rejet en mer, mais qui toutefois ne permet pas à l'entreprise de rester en deçà des seuils réglementaires en matière de rejets d'aluminium, de fer et d'arsenic.

Quant aux boues rouges stockées sur le site de Mange-Garri, Alteo mène des recherches pour les recycler en un produit commercial et leur trouver des débouchés. Ce résidu, baptisé bauxaline, est utilisé depuis 2010 pour le réaménagement de centres d'enfouissement de déchets, et d'autres marchés sont explorés comme les remblais et couches de soubassement pour les travaux publics, le comblement de galeries de mines et de carrières ou encore le renforcement de digues. La déphosphatation de l'eau, la dépollution des sols et le traitement d'effluents acides contaminés par des métaux sont également à l'étude.

UNE AUTORISATION LONGTEMPS ATTENDUE

Des mesures qui n'ont pourtant pas semblé suffisantes à la Ministre de l'écologie Ségolène Royal qui, soutenue par de nombreuses associations de défense de l'environnement, avait demandé une enquête sur cette question au printemps dernier, alors même que le parc des Calanques venait de donner un avis favorable à la demande d'Alteo. Elle s'était alors dite non favorable au renouvellement de l'autorisation de rejets en mer.

Début novembre la commission d'enquête publique a finalement rendu un avis favorable à la demande d'Alteo, en insistant toutefois sur le fait qu'il est *« essentiel de prendre impérativement en compte toute amélioration susceptible de rendre le projet plus respectueux de l'environnement traversé, et plus socialement acceptable. »*

Début décembre, c'est le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) des Bouches-du-Rhône qui a rendu un avis favorable à la poursuite des rejets d'effluents liquides en mer par Alteo. Enfin, le 22 décembre c'est le Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques, regroupant des représentants des syndicats, de l'industrie, de l'État, des organisations environnementales et de consommateurs, qui s'est prononcé. Il a lui aussi émis un avis favorable à une dérogation permettant des rejets liquides pour une durée de six ans.

S'appuyant sur les avis positifs de ces différentes instances consultatives, le préfet de la région Paca, Stéphane Bouillon, a émis un arrêté préfectoral autorisant les rejets en des effluents liquides de l'usine. Par ailleurs, une enquête épidémiologique est en cours en ce qui concerne le site de stockage de Mange-Garri. Menée par l'Institut de veille sanitaire, elle doit déterminer l'impact des poussières générées par le stockage des résidus solides sur la santé des riverains.

COMMUNIQUÉ DU PRÉFET STÉPHANE BOUILLON

Suite à la réunion du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) le 22 décembre dernier et conformément à son avis, Stéphane Bouillon, préfet de la région Paca, préfet des Bouches-du-Rhône, a signé le lundi 28 décembre 2015 un arrêté autorisant la socéte Alteo à continuer à exploiter à compter du 1er janvier 2016 ses usines sur le site de Gardanne et autorisant, pour une durée de six ans, le rejet dans la mer d'effluents aqueux dépassant les limites réglementaires. Ces rejets seront soumis à diverses prescriptions réclamées par le parc naturel des Calanques et résultant des avis du Coderst (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) et du CSPRT, de façon à pouvoir les ramener dans ce délai au niveau réglementaire. Le préfet a également autorisé l'occupation du domaine public maritime par la canalisation de rejets de ces effluents.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** S. Conty

Alteo, vieille dame de 120 ans, a obtenu un sursis de six ans pour satisfaire aux normes environnementales.

6

C'est le nombre d'années accordées par le Préfet à Alteo pour ramener le rejet des derniers effluents liquides en mer à un niveau règlementaire

127 000

tonnes d'alumines de spécialité produites à Gardanne en 2014

QUESTIONS À Roger Meï,

Maire de Gardanne

Énergies : Quel est votre sentiment après que le préfet de Région, Stéphane Bouillon, a accordé à Alteo l'autorisation de poursuivre son activité ?

Roger Meï : Dès que j'ai su la nouvelle, j'ai appelé monsieur Ramé, le président de l'usine.

J'ai pensé également immédiatement aux 440 salariés de l'usine et aux 300 des entreprises sous-traitantes qui étaient menacés en cas d'avis négatif, à leurs familles, à l'avenir du site et à celui de la ville. Ça a été un peu notre cadeau de Noël. Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont aidés et qui ont permis que cette décision responsable soit prise.

Ce résultat est le fruit d'une action exemplaire, d'un travail commun de la direction de l'usine, des syndicats et d'élus comme le député François-Michel Lambert, le conseiller départemental Claude Jorda... Nous nous sommes mobilisés, nous avons joué la cohésion et ça a marché. Les maires de Marseille et d'Aix-en-Provence ainsi que ceux d'une grande majorité de la Communauté du pays d'Aix défendaient la poursuite de l'activité d'Alteo. J'avais également sollicité par courrier le premier ministre ainsi que Laurent Fabius qui nous avait déjà beaucoup soutenu lors de la reconversion du Bassin minier suite à la fermeture de la mine en 2003, et qui a pleinement contribué à l'installation du campus Georges-Charpak à Gardanne. J'ajoute que je suis confiant dans l'avenir de l'usine car elle produit des alumines techniques. De ce fait, elle occupe un créneau tout à fait particulier et n'a pas réellement de concurrents en Europe.

É. : Que répondez-vous aux associations de défense de l'environnement qui demandaient l'arrêt complet des rejets de l'industriel en mer Méditerranée ?

R.M. : Je pense qu'il ne faut pas opposer l'économie, et donc l'emploi, et la protection de l'environnement. Je rappelle qu'Alteo a notamment reçu un avis positif du parc des Calanques et de la commission d'enquête publique. L'entreprise a fait des efforts pour réduire son empreinte écologique. Elle ne déverse plus de boues rouges en Méditerranée. Je suis confiant, elle arrivera à traiter ses eaux encore évacuées en mer. Alteo a six années pour trouver une solution. Il faudra également travailler sur le dossier de Mange-Garri. Je pense que les pistes comme la bauxaline et la gardannite sont à développer.

Donner du temps à l'usine ne signifie pas lui signer un chèque en blanc. Mon idée d'un comité de suivi a été retenue et j'en suis très content. Il s'agit d'accompagner l'industriel de manière responsable en réunissant des élus, des syndicats, des institutionnels et des associations. Nous serons vigilants et je serai particulièrement attentif à ce qu'Alteo respecte ses engagements pour concilier progrès environnementaux et développement économique et social. À mon initiative, une réunion aura lieu prochainement avec les responsables d'Alteo et de la centrale afin qu'ils travaillent ensemble sur des produits communs à valoriser (la gardannite) ainsi que sur la cogénération.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** recueilli par S. Conty

POINTS DE VUE CROISÉS

Alain Gourmelon

délégué syndical CGT à Alteo Gardanne

« Les salariés et notre syndicat ont été soulagés en apprenant cette nouvelle après des mois d'attente, mais ce n'est pas pour autant que nous faisons du triomphalisme. Notre syndicat sera vigilant à ce que l'entreprise respecte ses engagements environnementaux. Il faudra qu'Alteo investisse en recherche et développement pour trouver des solutions qui n'existent pas encore, en collaborant avec des entreprises spécialisées dans le domaine du traitement des eaux, pour devenir l'usine d'exploitation d'alumine qui aura le moins d'impact environnemental au monde. Alteo Gardanne fabrique des alumines de spécialités nécessaires aux besoins de l'industrie française et de la population. L'importation de ces produits se ferait au détriment de l'environnement. Détruire des emplois en Paca pour polluer plus, quelques centaines de kilomètres plus loin, est-ce cela l'écologie ? En responsabilité, notre syndicat considère qu'il faut conserver à Gardanne la maîtrise environnementale et sociale de cette production nécessaire à nos besoins. »

Frédéric Ramé

président d'Alteo

« La décision du préfet met un terme à une longue période d'incertitude pour l'entreprise et ses salariés. Elle va nous permettre, tout en poursuivant notre activité dans des conditions totalement modifiées, d'engager les recherches et développements pour améliorer la qualité de nos rejets liquides. Nous avons relevé un premier défi, arrêter le rejet des boues rouges avant le 1er janvier 2016, nous entendons relever un second défi, celui de la qualité des rejets liquides d'ici au 31 décembre 2021. Cette autorisation est une étape essentielle, puisque les rejets de boues rouges en mer sont terminés. Maintenant, l'usine de Gardanne se projette vers l'avenir et va poursuivre ses efforts, dans une démarche ouverte, pour améliorer en continu ses performances environnementales. »

Christian Merono

secrétaire du Comité d'Entreprise d'Alteo et délégué syndical FO

« La décision d'accorder une autorisation de six ans à l'entreprise est une avancée car nous avions peur de nous retrouver sans rien. Toutefois ça va être très compliqué de trouver une solution techniquement et économiquement satisfaisante dans un délai aussi court. Nous sommes donc aussi un peu déçus car nous avions espéré obtenir au moins un dizaine d'années. Nous sommes également assez choqués par la virulence des attaques qui sont portées contre nous et du traitement de l'affaire dans les médias alors même que nous avons fait d'importants efforts pour réduire l'impact environnemental de l'activité. Nous ne rejetons plus de boues rouges, mais seulement des effluents liquides qui bénéficient en outre de nouveaux traitements plus efficaces. Tout n'est pas parfait mais nous allons continuer de travailler pour encore améliorer les choses, même si nous avons toujours des inquiétudes pour l'avenir. »

Photo : C. Pirozzelli - X. dr | **Texte :** recueilli par S. Conty

MENUS SCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS DU LUNDI 11 JANVIER AU VENDREDI 26 FÉVRIER

LUNDI 11 JANVIER : Poulet rôti / Blettes à la tomate et riz / Tomme noire / Clémentine
MARDI 12 JANVIER : Salade verte et maïs / Filet de poisson Dieppoise / Purée / Kiri / Compote
MERCREDI 13 JANVIER : Pizza au fromage maison / Émincé de bœuf à la Provençale / Haricots verts / Pomme
JEUDI 14 JANVIER : Carottes râpées emmental / Chipolatas / Lentilles Dijonnaise / Crème dessert
VENDREDI 15 JANVIER : Potage vermicelles / Filet de poisson beurre citron / Gratin de brocolis / Yaourt nature / Poire

LUNDI 25 JANVIER : Sauté de porc Provençale / Coquillettes / Rondelé nature / Poire
MARDI 26 JANVIER : Salade verte / Hachis Parmentier à la courge / Plateau de fromage / Pomme
MERCREDI 27 JANVIER : Velouté Dubarry / Omelette au fromage / Ratatouille et boulghour / Ananas frais
JEUDI 28 JANVIER : Salade de mâche et emmental / Sauté d'agneau Marengo / Carottes Vichy / Éclair chocolat ou café
VENDREDI 29 JANVIER : Carottes râpées / Filet de poisson frais meunière / Épinards béchamel / Faisselle au miel

LUNDI 8 FÉVRIER : Salade d'agrumes au chocolat / Lasagne à la Bolognaise / Crème vanille
MARDI 9 FÉVRIER : Émincé de lapin / Chou fleur Polonaise / Vieux pané / Fruit de saison
MERCREDI 10 FÉVRIER : Boulettes d'agneau à l'orientale / Légumes et semoule / Tomme de Savoie / Fruit de saison
JEUDI 11 FÉVRIER : Velouté de brocolis qui rit / Rôti de bœuf et ketchup / Crozets au fromage / Fruit de saison
VENDREDI 12 FÉVRIER : Salade d'endives et emmental / Dos de colin beurre citronné / Épinards béchamel / Mousse au chocolat

LUNDI 22 FÉVRIER : Velouté de courgettes qui rit / Cordon bleu de dinde / Chou fleur Polonaise / Fruit de saison
MARDI 23 FÉVRIER : Carottes et céleri râpés / Raviolis Bolognaise et râpé / Yaourt vanille
MERCREDI 24 FÉVRIER : Salade d'avocats et maïs / Sauté de veau Marengo / Poêlée de légumes de saison / Saint-Morêt / Compote
JEUDI 25 FÉVRIER : Bouillon de vermicelles / Endives au jambon gratinées / Emmental / Banane
VENDREDI 26 FÉVRIER : Salade verte et gruyère / Moules marinières fraîches / Frites / Fromage blanc crème de marrons

NOUS GARANTISSONS LA TRAÇABILITÉ DE TOUS NOS PRODUITS

Le bœuf, le veau, le porc et les volailles sont d'origine française, l'agneau provient de l'Union européenne. Selon une enquête de l'UFC Que choisir menée en 2013, sur 606 communes, 12 000 menus étudiés, Gardanne arrive première ville du département et première ville ex-aequo de la région avec Nice pour la qualité et l'équilibre de ses menus.

LUNDI 18 JANVIER : Sauté de dinde aux olives / Polenta gratinée / Edam / Kiwi
MARDI 19 JANVIER : Salade d'agrumes au chocolat / Jambon braisé / Petits pois carottes / Fromage blanc sucré
MERCREDI 20 JANVIER : Salade d'endives et thon / Tagliatelles Bolognaise / Le Carré / Tarte aux fruits
JEUDI 21 JANVIER : Velouté de patates douces / Rôti de veau / Haricots beurre persillés / Yaourt vanille
VENDREDI 22 JANVIER : Moules marinières / Frites / Camembert / Clémentine

LUNDI 1ER FÉVRIER : Poulet rôti / Frites / Saint-Paulin / Fruit de saison
MARDI 2 FÉVRIER : Salade d'endives / Steak de jambon à la moutarde / Haricots verts / Camembert / Donuts
MERCREDI 3 FÉVRIER : Sauté de veau au curry / Pâtes / Yaourt nature / Salade de fruits frais
JEUDI 4 FÉVRIER : Panibun emmental / Rôti de dinde / Carottes persillées / Fruit de saison
VENDREDI 5 FÉVRIER : Velouté de courge au fromage / Filet de poisson frais safrané / Riz pilaf / Fruit de saison

LUNDI 15 FÉVRIER : Salade de mâche et gruyère / Émincé de bœuf / Polenta / Compote et biscuit
MARDI 16 FÉVRIER : Crèpe au fromage / Poisson pané citron / Gratin de brocolis / Banane
MERCREDI 17 FÉVRIER : Salade verte / Blanquette de dinde / Gnocchis frais / Camembert / Flan caramel
JEUDI 18 FÉVRIER : Velouté Dubarry / Omelette / Ratatouille et quinoa / Fruit de saison
VENDREDI 19 FÉVRIER : Filet de colin Dieppoise / Carottes braisées / Saint-Paulin / Fruit de saison

Menu scolaire
Menu accueils de loisirs
Issue de l'agriculture biologique
Viande labelisée Label rouge

Photo : X. dr

EN ATTENDANT LE PÈRE NOËL

Du 28 novembre au 24 décembre, la ville de Gardanne et les associations locales n'ont pas manqué d'imagination pour faire patienter les petits (et les grands) avant l'arrivée du Père Noël ; spectacles des crèches et dans les écoles maternelles, concert solidaire, marché de noël, chalets en centre-ville, pastorale, visites du Père Noël... Et comme le veut la coutume gardannaise, les actions de solidarité ont ponctué tout ce mois de décembre.
En voici quelques extraits.

Joyeux Noël Coco !

Le personnel des crèches de la ville a de nouveau fait preuve d'imagination pour préparer le spectacle offert aux enfants des structures municipales. Le Noël de Coco a enchanté petits et grands, mêlant chansonnettes et saynettes dans un décor gourmand confectionné pour l'occasion. Le Père Noël leur a ensuite rendu une petite visite, les bras chargés de livres.

Le Père Noël et ses lutins à Biver

Jour J moins 1, le Père Noël s'est tranquillement installé à Biver pour une séance photo mais aussi pour rassurer les inquiets qui ne sont pas certains d'avoir été tous les jours bien sages...
Stand ludique, balade à poneys de Noël et trampoline géant ont occupé les petits vacanciers surexcités.
Heu... Père Noël, il est peut-être temps de rentrer, tu as du pain sur la planche !

Pas de Noël sans jouets

Les Gardannais se sont montrés généreux cette année encore. Des centaines de jeux et jouets ont été déposés autour de la fontaine et ont été récupérés par les bénévoles de citoyen solidaire, des *Restos du cœur*, de *Ceux qu'on aime*, *Gardanne au cœur* et le *Secours populaire* ainsi que des élèves de 6e2 du collège Pesquier. *Gardanne Music Les fanettes*, *le don du sang*, et *Ceux qu'on aime* se sont chargés de l'animation et de la restauration. Merci à tous !

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

Bienvenue au village de Noël

Une vingtaine de chalets ont pris place sur le cours de la République pendant quatre jours et ont proposé des spécialités culinaires et des idées cadeaux. Le Père Noël avait bien évidemment sa propre demeure mais il a tout de même pris le temps de monter sur la calèche pour promener avec les enfants, une activité organisée en partenariat avec quelques commerçants Gardannais.

300 personnes pour la pastorale

Le défilé pastoralier du *cercle Saint-Michel* et de l'association *Parlaren gardano* a attiré la foule. Dans la douceur exceptionnelle de ce mois de décembre, les personnages de la pastorale Maurel accompagnés de moutons, de l'âne et du bœuf ont arpenté les rues de la vieille-ville pour présenter ce spectacle très apprécié, dans la plus pure tradition.

Invasion de peluches géantes

Durant ces fêtes, les Minions, Hello Kitty ou encore Mickey se sont baladés à Biver et en centre-ville de Gardanne. Accompagnés du Père Noël (et de sa populaire Mère Noël) ils ont fait la surprise aux petits bivérois à la sortie de l'école. Les parents ont eu le réflexe "paparazzi" pour immortaliser cet instant.

Un repas pour réchauffer les cœurs

Mardi 22 décembre, les bénévoles de l'association *Gardanne au cœur* ont organisé un loto pour les enfants à la Maison du Peuple. Ce même soir, un repas de Noël a été proposé à une centaine de personnes qui n'ont pas la chance de vivre ces fêtes comme la plupart d'entre nous.
Un beau moment de partage, une belle histoire.

Photo: C. Pirozzelli | **Texte:** C. Nerini

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016

Nous vous présentons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos vœux les plus chaleureux pour l'année 2016.

L'année 2015 a été particulièrement difficile avec les attentats de janvier et de novembre, dans un contexte de changements institutionnels majeurs et d'incertitudes sur les finances et la gouvernance des collectivités de l'aire métropolitaine.

Malgré la baisse des dotations de l'État et dans une démarche de maîtrise des dépenses, nous poursuivrons les grandes réalisations sur lesquelles nous nous sommes engagés.

En 2016 Alteo poursuivra son activité. Le Préfet l'a annoncé le 28 décembre dernier. Nous nous sommes battus pour conserver notre usine et ses 700 emplois (directs et indirects). L'industriel a maintenant six ans pour consolider la pérennité du site et corriger son empreinte écologique. Sur ce point, nous serons vigilants tant il est nécessaire aujourd'hui de lier progrès environnemental avec développement économique et social.

2016 doit être enfin l'année de l'entrée dans la Métropole Aix-Marseille-Provence. Nous occuperons la place qui nous sera donnée, si minime soit-elle, pour défendre et servir au mieux l'intérêt des habitants de notre ville. Vous pouvez compter sur nous !

Groupe de la Majorité municipale

LA TRÊVE DES CONFISEURS SUR FIN D'ANNÉE TROUBLÉE

L'année se termine comme elle a commencé : les attentats de Charlie Hebdo en janvier, du Bataclan en novembre, nous ont confrontés à une réalité impitoyable. La peur et le chômage ne cessent de croître. Le résultat des élections régionales prouve ce malaise et ce mécontentement.

Face aux défis à relever les politiques ne doivent pas sombrer dans le pessimisme, l'impuissance ou la stigmatisation. Ils doivent mettre en œuvre une politique porteuse d'espérance en des jours meilleurs. Des mesures concrètes doivent être prises.

La politique du Maire qui consiste à dénigrer une fois l'État, puis la CPA et maintenant la Métropole n'est plus à la hauteur des enjeux. L'immobilisme n'est pas une politique. Le Maire devrait tout mettre en œuvre pour que des entreprises, viennent à Gardanne offrir des emplois à ses enfants ; être force de propositions pour créer des partenariats avec les acteurs économiques. Nous avons l'une des plus prestigieuses écoles d'ingénieurs de France ; utilisons les compétences de ses enseignants et jeunes ingénieurs.

Nous, élus d'opposition sommes conscients de la nécessité de développer une politique plus ambitieuse.

Nous vous souhaitons une année 2016 dans la joie, la paix, la fraternité et l'espérance. Et nous vous donnons rendez-vous vendredi 22 janvier à 18h30 au Foyer 3e âge lors de la présentation de nos vœux. Nous partagerons avec vous le verre de l'amitié.

TOUS ENSEMBLE POUR NOTRE VILLE
Jean-Brice Garella, Karine Martinez, Hervé Rigaud, Marlène Biggi-Conti, Bruno Amic, Brigitte Apothéloz, Tony Baldo.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

GRANDJEAN Patrick/COQUET Céline ; CHANNOUFI Bilel/ MAZOUZI Souad

DÉCÈS

DEGRAIX Jean, RASPONI Edelwais veuve LAMBERTI, CANNAMELA Sylvie (Martigues), DENIZOT Jérôme, GRAVIER Annie épouse MANOUKIAN, SASTRE Jean-Claude, ORSONI Yves, ARRIGO Martine épouse QUARANTA, CARASCO Serge, MAZERES Pierre, GARCIA Jules, DELRUE Karine, PONS Julien, FAVRE Claude, IMBERT Marie Rose épouse BERTHELLOT, BETTUZZI Franco, TAZZIOLI Carinda veuve PIACENTINI, DIASSE Arame éposue SY, INCARDELA Franck, PIOMBINO Marie Carmela veuve MANUGUERRA, MAGNANI Joseph, GEORGES Patrice, DIGLIO Georges, RAHOU Bénamar, BOURDEAU Josiane épouse CHALENÇON, LIM Hang Bou, KALOUSTIAN Boghosse, DECOSTER Isabelle épouse SECOMAN, COLLE Yvonne veuve PEYRACCHIA, BASCUNANA Laurence épouse SAN-MARTIN, PECORARO Francesco

NAISSANCES

MATTIOLI Alessya, VIVIANI Lucile, KARPINSKI Basile, ANGHEL Gita, MANSOURI Inès, JOURNET COUVREUR Shanna, PARDO Sarah, YUKSEL AMOUR Inaya, GHANNOUCHI Sara, ALILI Inaya, ATTANASIO Emy, CHABRE Alice, AMIELH Maxime, MORENO Jeanne, DURAND CRAON Gabriel, GUTIERREZ Amalia, AUDRIN Elise, GUERMOUDI Jassim, BEDIOUNE Jonah, RIGAUD Klara, HADDAD Soan, BEAU Emma, BONNICI Clément, NAVARRO Séléna, TORRES Y JAUME Casilda, RADOSAVLJEVIC Eduard, BECQUART Nathan, LE CRANN Camille, GIMENEZ Carmen, GHOUAR Minissa, BAUTISTA FERNANDEZ Isabelle, CARLINO Ylan, ROUX Loan.

Texte : Secrétarait des élus

TOUS INVESTIS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis près de dix ans, le collège Le Pesquier s'engage dans des actions pour le développement durable. Des administratifs aux professeurs en passant par des élèves motivés, l'établissement est devenu collège pilote et a récemment reçu la visite du Recteur.

LE COLLÈGE PESQUIER EST ENGAGÉ DANS LA DÉMARCHE D'EDD (ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE) DEPUIS 2007. Il fait également partie du réseau *écoles et établissements en démarche de développement durable* (E3D) de l'académie d'Aix-Marseille. Cette année, une trentaine d'élèves écodélégués de la 6e à la 3e participe chaque semaine à des ateliers animés par Anne Talin, professeur de Science et vie de la terre. Dans le cadre de la Cop21, les élèves ont travaillé sur l'écomobilité et ont mené une sérieuse étude sur les habitudes de transport de la maison à l'école. Leur objectif ? Favoriser les déplacements les moins polluants possible et limiter les émissions de CO_2. L'enquête menée auprès des autres élèves a permis de montrer que la grande majorité des élèves vient en bus ou en voiture au collège. *« Suite au résultat de cette enquête, aux expositions et aux conseils donnés par le groupe, quelques enseignants et quelques élèves ont pris conscience que d'autres solutions existaient, comme le covoiturage par exemple, ils ont donné une impulsion positive à tout le collège, »* explique Anne Talin. En cette veille de vacances scolaires d'hiver, l'atelier écoécole est plutôt animé. Après un copieux repas de Noël et la remise des récompenses pour les élèves ayant obtenu de bons résultats au premier trimestre, le groupe reprend consciencieusement son travail, chacun auprès de l'atelier qu'il a choisi. Les deux Clément, par exemple, ont décidé de créer un blog du collège pour inciter le covoiturage : *« On va créer un flyer pour expliquer aux gens pourquoi le covoiturage est important, puis on va essayer de mettre en place un blog où les personnes intéressées pourront se contacter et y adhérer plus facilement. »* Un peu plus loin, un autre groupe d'élèves a les yeux rivés sur une carte IGN, repère le nombre de collégiens qui habitent à 1 km, de 2 à 3 km, plus de 3 km, pour faire des propositions, à pieds, à vélo ou en bus plutôt qu'en voiture. D'autres élèves réalisent des BD pour sensibiliser au développement durable, ou sélectionnent des livres au CDI en fonction du thème du mois.

Le collège est engagé sur la problématique de l'environnement à différentes échelles : il existe des classes à projets développement durable, des projets sur le tri, sur l'eau, sur les économies d'énergies en général, mais également dans le collège avec des ampoules basse consommation, des économiseurs d'électricité… autant d'actions qui ont permis au collège d'obtenir pour la deuxième année consécutive le label E3D, à son plus haut niveau.

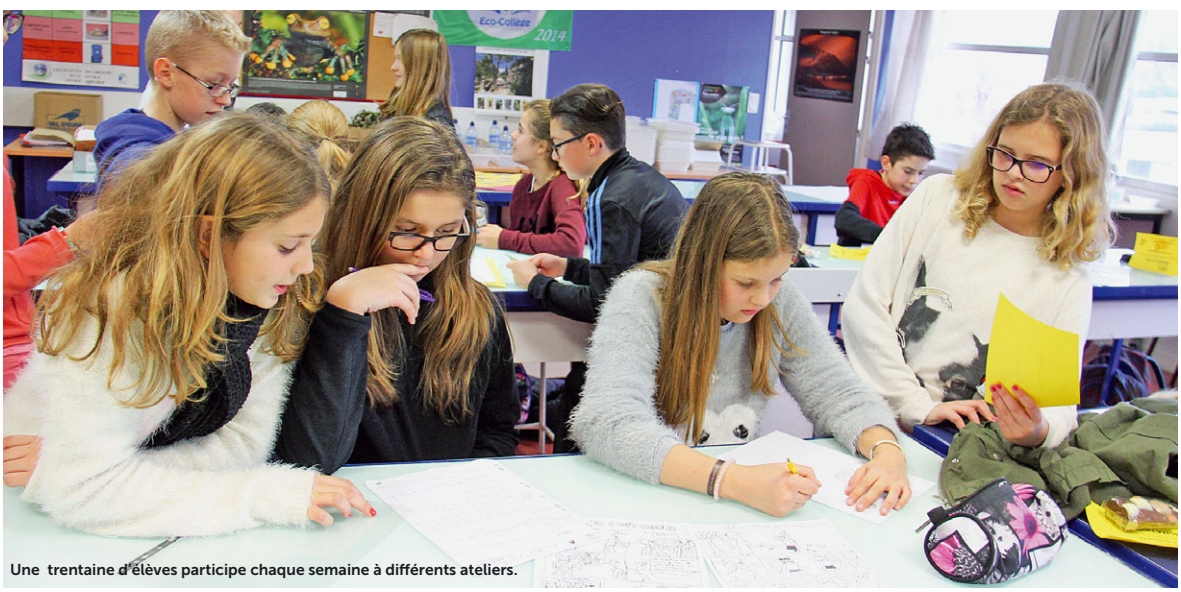

Une trentaine d'élèves participe chaque semaine à différents ateliers.

Photo : C. Pirozzelli | **Texte :** C. Nerini

PETITS FORMATS POUR GRANDE SOLIDARITÉ

C'est à La Halle que s'est déroulée cette édition 2015 des "Petits formats." Maitre de cérémonie cette année, Jean-Marc La Piana, adjoint au maire délégué à la culture a rappelé le contexte de cette manifestation : « Nous sommes toujours ravis de partager ce moment et de voir tous les artistes de Gardanne. Félicitations pour le travail accompli et pour votre présence à tous pour partager ce moment de solidarité artistique dans notre ville. »

Avec le maire Roger Meï ils ont ensuite donné le top départ de la vente au décroché des 294 œuvres exposées, réalisées par des élèves de l'école d'arts plastiques, de membres de citoyen solidaire, des patients de l'hôpital de jour et des artistes désireux de se joindre à cette fête de l'art et de la solidarité. Les bénéfices de la vente des tableaux seront partagés équitablement entre les associations Gardanne au cœur, Gardanne Téléthon, Etincelle 2000, le CCFD, le collectif Roms et Main dans la main autour du monde.

LES OISEAUX NICHENT À BONTEMPS

Du 23 au 31 janvier - Expo photo commentée à l'Espace Bontemps

Armand Bardivia vous dira tout sur les oiseaux d'ici, leur habitat, leur nourriture, les espèces rares, et avec le chant de l'oiseau en audio. Le samedi 30 à 15h, projection d'un diaporama d'une heure trente avec Lionel Lévêque. Du mardi au samedi de 10h à l2h et de 14 à l8h et le dimanche de 9h à13h. Vernissage le mardi 26 janvier à 18h30.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE PRÉSENTE SES TALENTS

Mardi 26 et mercredi 27 janvier à la Maison du peuple - Entrée libre

Les grands élèves de l'école de musique, ceux qui ont plus de six ans de pratique, vous proposent une belle soirée de concert le 16 janvier de 18h30 à 22h. En première partie, ils vous font une démonstration en solo ou en petit groupe, puis, après une pause gourmande, se produisent en ensembles et en orchestre. Le lendemain de 17h30 à 20h, ce sont les élèves de la classe de piano de Florence Cabrita, débutants ou confirmés, qui montent sur scène pour un voyage musical à ne pas manquer.

MARIO MERZ ET L'ARTE POVERA

Projection-débat à la Médiathèque film de Thierry Benizeau 1988, 41 min. - Entrée libre

Peintre et sculpteur, Mario Merz est un des représentants de l'Arte Povera. Né à Turin, il y fera toute sa carrière. Peintre autodidacte, puis sculpteur, il utilise l'igloo comme forme emblématique de son œuvre. Il commente à l'image ses derniers travaux, se présente et défini le mouvement Arte Povera.
Cycle Écouter Voir, en partenariat avec l'école d'arts plastiques.

Photo: C. Pirozzelli - X. dr | **Texte:** S. Conty - B. Colombari

SANDRA N'KAKÉ ET PUSH UP

Samedi 16 janvier à la Maison du Peuple à 20h
précédé de The MC Five Elements - Durée : 1h15 - Tout public, 9 et 12 euros

Le jazz et la soul music seront à l'honneur le samedi 16 janvier à la Maison du Peuple, avec à partir de 20h *The MC five elements*. Cinq éléments comme le feu, l'eau, le bois, la terre et le métal. Le guitariste et chanteur Marc Campo s'entoure de Philippe Jardin (batterie) Sam Favreau (basse électrique), Lionel Dandine (claviers) et Vincent Strazzieri (saxophone). A 21h30, vous découvrirez Push up ! dignes représentants de la black soul rock coalition hexagonale. On y retrouve la voix de la jazz diva Sandra N'Kaké (Victoires de la musique jazz 2012) qui vient compléter la voix de Karl, le slam du poète Allonymous, les rythmiques groovy de Jean-Phi Dary et les flûtes de Jî Drû.

PLACE MIOLLIS, UN QUARTET EN LIBERTÉ

Jeudi 14 janvier à 20h30 à la Maison du Peuple - Durée 2h15, tarif 5 euros
Tout public - Concert précédé à 19h de l'atelier musiques actuelles de l'école de musique de Gardanne

Le pianiste Sébastien Lalisse, dont l'écriture puise aux sources de Bill Evans et Thelonious Monk, s'entoure de François Cordas au saxophone, Fred Pasqua à la batterie et Stéphane Lopez à la contrebasse. Sébastien Lalisse a d'abord étudié la guitare avant de se tourner vers le piano jazz et d'intégrer le conservatoire de Marseille.

LE FESTIVAL TÉLÉRAMA FAIT ESCALE AU 3 CASINO

Du 20 au 26 janvier

Le 3 Casino participe comme chaque année au *festival Télérama* qui vous permet de revoir à petit prix (3,50 € la séance avec le pass Télérama des 13 et 20 janvier) huit des meilleurs films de 2015 sélectionnés par la rédaction de l'hebdo culturel. Au programme, *Mia madre* de Nanni Moretti, *Comme un avion* de Bruno Podalydès, *Much loved* de Nabil Ayouch, *Birdman* d'Alejandro Gonzalez Inarritu, *Phoenix* de Christian Petzold, *Fatima* de Philippe Faucon, *Mustang* de Deniz Gamze Ergüven et *Phantom Boy* d'Alain Gagnol.

AGENDA

Samedi 16 janvier
Contes à la Médiathèque
À 18h30 dans l'auditorium, lectures d'albums à deux voix pour petits et grands. Entrée libre.

Dimanche 17 janvier
Quine
Loto de l'Union nationale des combattants à 15h à la Maison du Peuple.

Mardi 19 janvier
Atelier philo
Bernard Torney et Citoyens solidaires proposent un atelier à 18h15 à la salle de formation de la Médiathèque sur inscription (entrée libre). Thème du jour : la philosophie politique a-t-elle encore un sens ?

Mercredi 20 janvier
Lire-écrire en s'amusant
Atelier d'écriture pour les 6-8 ans en partenariat avec l'association *l'Aparté* et Rozenn Guilcher. On écrit, on lit, on fait des tautogrammes, des acrostiches, des cadavres exquis... De 14h à 16h30 à la Médiathèque (sur inscription).

Du 21 janvier au 27 février
Recensement Insee
8 % des foyers gardannais seront recensés par l'Insee. Les agents recenseurs, munis d'une carte à leur nom, sont Paul Giacalone, Valérie Parlani, Nahima Khamis et Maryline Marchetti.

Samedi 23 janvier
Inauguration de la MVA
La Maison de la vie associative ouvre ses portes à partir de 10h, avenue du 8-Mai-1945.

Samedi 23 janvier
Vœux du conseil municipal
Roger Meï et ses élus vous invitent à 11h à La Halle pour la cérémonie des vœux.

Dimanche 24 janvier
Bike and run
Le Cles organise sa 3e course à pied et VTT avec deux parcours à Fontvenelle (6 et 12 km) à partir de 10h. Inscriptions sur le site courirenfrance.com

Dimanche 24 janvier
Carton plein
Loto du *Lions club* à 15h à la Maison du Peuple.

Photo : X. dr | **Texte :** B. Colombari

Roger Meï et
le Conseil municipal
vous souhaitent une

Bonne Année

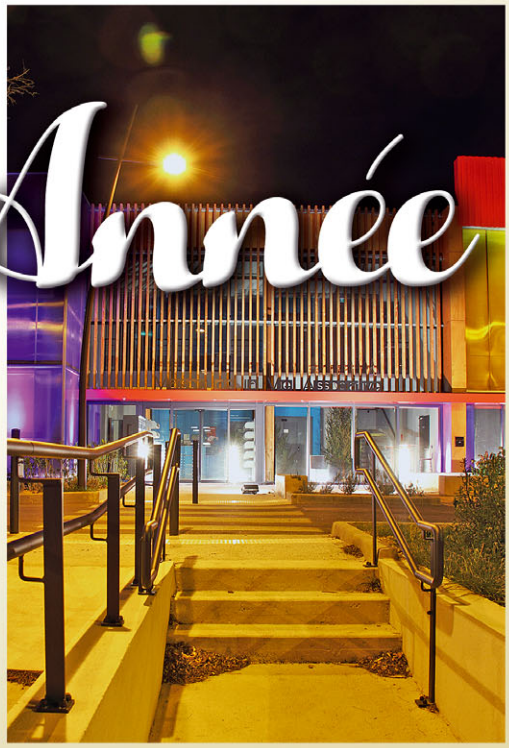

SAMEDI 23 JANVIER - LA HALLE - AVENUE DU 8-MAI-1945

À 10H INAUGURATION DE LA
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

À 11H CÉRÉMONIE DES VŒUX

Gardanne
TERRE D'ÉNERGIES